

RCS : LILLE METROPOLE

Code greffe : 5910

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LILLE METROPOLE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2001 B 00106

Numéro SIREN : 344 103 270

Nom ou dénomination : KIABI EUROPE

Ce dépôt a été enregistré le 06/02/2023 sous le numéro de dépôt 3317

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code général des impôts)

DocuSigned by:

Elisabeth U

Désignation de l'entreprise : KIABI EUROPE Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois : 12

Adresse de l'entreprise 0100 RUE DU CALVAIRE 59510 HEM Durée de l'exercice précédent\* 12

Numéro SIRET\* 3 4 4 1 0 3 2 7 0 0 0 0 2 3

Néant \*

Exercice N clos le,

31/12/2021

		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3		
Capital souscrit non appelé (I)		AA				
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC		
		Frais de développement *	CX	CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	1 075 314	27 655
		Fonds commercial (1)	AH	AI	12 213 998	1 630 685
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO	32 113	32 113
		Constructions	AP	AQ	133 475 918	71 201 534
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	12 673 279	4 464 760
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	43 726 531	19 612 608
		Immobilisations en cours	AV	AW		553 671
		Avances et acomptes	AX	AY		
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT		
		Autres participations	CU	CV	1 220 000	20 647 846
		Créances rattachées à des participations	BB	BC		
		Autres titres immobilisés	BD	BE		
Prêts		BF	BG			
Autres immobilisations financières*		BH	BI		13 243 110	
<b>TOTAL (II)</b>		<b>BJ</b>	<b>BK</b>	<b>204 385 041</b>	<b>131 413 982</b>	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM		
		En cours de production de biens	BN	BO		
		En cours de production de services	BP	BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS		
		Marchandises	BT	BU	5 403 282	66 132 444
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW	0	1 334 369
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	76 063	8 934 666
		Autres créances (3)	BZ	CA		116 281 388
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC		
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : .....)	CD	CE		
	Disponibilités	CF	CG		18 579 216	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI		8 517 653	
	<b>TOTAL (III)</b>	<b>CJ</b>	<b>CK</b>	<b>5 479 345</b>	<b>219 779 736</b>	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
	Écarts de conversion actif* (VI)	CN				
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)</b>		<b>CO</b>	<b>IA</b>	<b>209 864 386</b>	<b>351 193 718</b>	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP	(3) Part à plus d'un an CR			
Clause de réserve de propriété :*	Immobilisations :	Stocks :	Créances :			

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code général des impôts)

DocuSigned by:

Elisabeth U

4AA85CE9334545F...

Désignation de l'entreprise		KIABI EUROPE		Néant	
					Exercice N
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : ..... 58 922 010.....)	DA			58 922 010
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Écarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <b>EK</b> )	DC			
	Réserve légale (3)	DD			5 892 201
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* ( Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <b>B1</b> )	DF			970 371
	Autres réserves ( Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <b>EJ</b> )	DG			47 498 326
	Report à nouveau	DH			
	<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	DI			83 152 875
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			23 493 254
	<b>TOTAL (I)</b>				
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	<b>TOTAL (II)</b>				
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			2 741 758
	Provisions pour charges	DQ			10 661 533
	<b>TOTAL (III)</b>				
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU			782 895
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <b>EI</b> )	DV			217 687
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX			45 925 775
	Dettes fiscales et sociales	DY			64 303 037
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			1 192 438
Autres dettes	EA			2 791 803	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB			2 647 754
<b>TOTAL (IV)</b>					EC 117 861 389
Écarts de conversion passif* (V)					ED
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à V)</b>					EE 351 193 718
RENVIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C			
		1D			
		1E			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG			117 643 701	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH				

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code général des impôts)

DocuSigned by:

Elisabeth CUM

Néam4AA85CE9334545F...

Désignation de l'entreprise : KIABI EUROPE

		Exercice N						
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	1 106 336 164	FB	3 164 009	FC	1 109 500 173	
	Production vendue { biens * services *	FD	1 023	FE		FF	1 023	
		FG	9 236 281	FH	394 746	FI	9 631 027	
	<b>Chiffres d'affaires nets *</b>	FJ	1 115 573 467	FK	3 558 755	FL	1 119 132 222	
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO	7 777 325	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	25 273 718	
	Autres produits (1) (11)					FQ	448 011	
	<b>Total des produits d'exploitation (2) (I)</b>						FR	1 152 631 275
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	645 302 989	
	Variation de stock (marchandises)*					FT	12 278 879	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	188 610 979	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	14 548 656	
	Salaires et traitements*					FY	113 138 611	
	Charges sociales (10)					FZ	32 511 838	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*					GA	19 225 685
							GB	3 512 000
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	5 420 647
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	10 535 406	
	Autres charges (12)					GE	18 739 858	
<b>Total des charges d'exploitation (4) (II)</b>						GF	1 063 825 548	
<b>1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>						GG	88 805 728	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*					(III)	GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré*					(IV)	GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					575	GL	
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM	
	Différences positives de change					336	GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO	
<b>Total des produits financiers (V)</b>						GP	26 105 325	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*						GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)					492 258	GR	
	Différences négatives de change					13 327	GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT	
<b>Total des charges financières (VI)</b>						GU	1 725 585	
<b>2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)</b>						GV	24 379 741	
<b>3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)</b>						GW	113 185 469	

Désignation de l'entreprise **KIABI EUROPE**

		Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	22 524	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	313 844	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	7 640 603	
	<b>Total des produits exceptionnels (7) (VII)</b>	HD	7 976 970	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	648 702	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	1 827 060	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	2 828 814	
	<b>Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)</b>	HH	5 304 575	
<b>4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)</b>		HI	2 672 394	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	9 400 599	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	23 304 389	
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)</b>		HL	1 186 713 570	
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)</b>		HM	1 103 560 695	
<b>5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)</b>		HN	83 152 875	
RENVIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2) Dont	produits de locations immobilières	HY	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP	
		- Crédit-bail immobilier	HQ	34
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	26 104 449	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	429 402	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)	HX	320 425	
	(6ter) Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC	
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles ( art. 39 quinquies D)	RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1	3 953 389	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS) <b>A5</b>				
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3			
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	10 193 576		
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :	facultatives <b>A6</b>	obligatoires <b>A9</b>		
	Dont cotisations facultatives Madelin <b>A7</b>	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite <b>A8</b>		
(7) joindre en annexe : Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le	Exercice N			
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
Dons en numéraire	320 425			
Amendes et pénalités	262 439			
VNC Immobilisations	1 720 067			
Amortissement dérogatoires	1 113 458	6 391 833		
QP participations bailleurs virées au résultat		313 844		
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N			
	Charges antérieures	Produits antérieurs		

**ANNEXE AUX COMPTES SOCIAUX  
- 31 décembre 2021 -**

**- KIABI EUROPE S.A.S. -**

100 rue du Calvaire  
59 510 HEM

RCS Lille Métropole 344 103 270

# SOMMAIRE

1. PRESENTATION DE L'ENTREPRISE et FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE .....	3
2. PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES .....	5
3. ACTIF IMMOBILISE .....	5
4. STOCKS .....	8
5. CLIENTS ET AUTRES CREANCES .....	9
6. PRODUITS ET CHARGES CONSTATES D'AVANCE .....	9
7. CAPITAUX PROPRES .....	9
8. PROVISIONS .....	10
9. ECHEANCIER DES CREANCES ET DETTES .....	12
10. DETAIL DES PRODUITS A RECEVOIR .....	12
11. DETAIL DES CHARGES A PAYER .....	13
12. DETAIL DES TRANSFERTS DE CHARGES .....	13
13. REPARTITION DU CHIFFRE D'AFFAIRES .....	13
14. INCIDENCE DES EVALUATIONS FISCALES DEROGATOIRES .....	14
15. IMPOSITION DIFFEREE .....	14
16. VENTILATION DE L'IMPOT .....	15
17. RESULTAT FINANCIER .....	15
18. RESULTAT EXCEPTIONNEL .....	16
19. ENGAGEMENTS HORS BILAN .....	16
20. FILIALES ET PARTICIPATIONS .....	17
21. EFFECTIFS .....	18
22. REMUNERATION DES DIRIGEANTS .....	18

## **PRESENTATION DE L'ENTREPRISE et FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE**

### **■ PRESENTATION DE L'ENTREPRISE**

L'activité principale de la société est la vente de textile prêt-à-porter au travers d'un réseau de magasins succursales en France.

La société KIABI EUROPE est reprise dans les comptes consolidés établis par la S.A. BUNSHA INTERNATIONAL dont le siège social est situé à Hem (59510), 100 rue du Calvaire. A ce titre, KIABI EUROPE est exemptée d'établir des comptes consolidés.

La société a par ailleurs opté pour le régime fiscal des groupes conformément à l'article 223A du CGI à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2010 ; la société tête de groupe d'intégration fiscale dont elle fait partie est la S.A. BUNSHA INTERNATIONAL. En application de la convention, la société enregistre dans ses comptes l'impôt qui aurait été supporté en l'absence d'intégration fiscale.

Les transactions avec des parties liées ont été conclues à des conditions normales de marché.

### **■ FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE**

La société exploite 225 magasins succursales en France à fin décembre 2021. Les évolutions de parc sont les suivantes au cours de l'exercice :

- 8 schémas directeurs (transferts, réductions de surface, etc.)
- 13 relooks réalisés
- Ouverture des magasins de Nice et Dignes-les-Bains

Le chiffre d'affaires total magasins succursales a progressé de 17% en 2021 par rapport à l'exercice 2020 et celui du web a progressé de +0.9%.

Le chiffre d'affaires à magasins comparables (hors web) a diminué de -6.8% en 2021 par rapport à l'exercice 2019, dans un marché français du prêt-à-porter en contraction de -7% sur l'exercice.

### **■ EVENEMENTS POSTERIEURS**

La société a absorbé sa filiale SOVALEUR par Transmission Universelle de Patrimoine (TUP) en date du 13 janvier 2022. Un mali de fusion a été dégagé. Celui-ci a été provisionné dans les comptes au 31 décembre 2021.

Conflit entre la Russie et l'Ukraine :

En mars 2022, un conflit a éclaté entre la Russie et l'Ukraine. Celui-ci rendra probablement le contexte mondial mouvant et incertain impactant notamment le prix des matières premières et du transport. Cependant, les états financiers au 31/12/2021 ont été préparés sur la base de la continuité de l'activité

### **■ HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES**

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice s'élève à 131K€

## 2

## PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

---

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2021 sont établis conformément aux dispositions de la législation française et aux pratiques généralement admises en France, dans le respect des principes de continuité d'exploitation, d'indépendance des exercices, et de permanence des méthodes.

La société KIABI EUROPE applique notamment :

- Les dispositions du règlement CRC 00-06 relatif aux passifs,
- Les dispositions du règlement CRC 02-10 relatif à l'amortissement et à la dépréciation des actifs et CRC 04-06 relatif à la définition, comptabilisation et évaluation des actifs.

Le règlement ANC 2018-01 du 20 avril 2018 modifiant le règlement ANC 2014-03 relatif au plan comptable général est sans incidence significative sur les comptes de la société. Les méthodes comptables appliquées pour établir cet arrêté sont identiques à celles appliquées dans le cadre de la clôture annuelle au 31 décembre 2020.

Aucun changement de méthode ou de réglementation n'a été pratiqué avec une incidence sur les résultats ou les capitaux propres des exercices précédents.

## 3

## ACTIF IMMOBILISE

---

### ■ COUT D'ACQUISITION DES IMMOBILISATIONS

#### ***Immobilisations incorporelles***

Les immobilisations incorporelles au 31 décembre 2021 sont constituées pour l'essentiel de droits au bail magasins, de droits d'entrée et assimilés. Elles sont évaluées à leur coût d'acquisition à l'exception des biens reçus en apport le 1<sup>er</sup> janvier 2000.

#### ***Immobilisations corporelles***

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition à l'exception des biens reçus en apport le 1<sup>er</sup> janvier 2000.

La valeur brute correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

### ■ DEPRECIATION DES IMMOBILISATIONS

La société constate tout d'abord une dépréciation des immobilisations des sites dont la fermeture ou le transfert est engagé à la date d'arrêté des comptes, à hauteur de la valeur nette comptable à la date prévisionnelle de mise au rebut des actifs concernés.

La société s'assure, par ailleurs, que la valeur nette des actifs corporels et incorporels - y compris les écarts d'acquisition - n'excède pas leur valeur recouvrable, c'est-à-dire le montant qui sera recouvert par leur utilisation ou leur vente.

La valeur recouvrable d'un actif est la valeur la plus élevée entre son prix de vente net et sa valeur d'utilité pour la société, qui sont définis comme suit :

- Le prix de vente net est le montant qui peut être obtenu de la cession d'un actif lors d'une transaction réalisée dans des conditions de concurrence normale entre des parties bien informées et consentantes, minoré des coûts de sortie ;
- La valeur d'utilité est la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs estimés et attendus de l'utilisation continue d'un actif et de sa sortie à la fin de sa durée d'utilité. Les flux de trésorerie après impôt sont estimés sur la base des plans à 3 ans avec prise en compte d'une valeur terminale calculée à partir de l'actualisation à l'infini des données de la troisième année, ces dernières étant ajustées le cas échéant afin de modéliser un flux normatif. Les flux sont actualisés au coût moyen pondéré du capital après impôt, majoré d'une prime de risque spécifique au pays.

La valeur recouvrable des immobilisations corporelles et incorporelles est réévaluée chaque année. La notion d'indice de perte de valeur n'est qu'indicative et pourra déclencher la réalisation de tests d'impairment en cours d'année, avec prise en compte de l'impact dans les comptes trimestriels.

Pour le test d'impairment, les immobilisations sont regroupées en Unités Génératrices de Trésorerie (UGT). Les UGT sont des ensembles homogènes d'actifs dont l'utilisation continue génère des entrées de trésorerie qui sont largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres groupes d'actifs. L'UGT choisie est le magasin.

Une perte de valeur est comptabilisée dès que la valeur comptable de l'actif ou de l'UGT à laquelle il appartient excède sa valeur recouvrable. La perte de valeur comptabilisée est reprise s'il y a eu un changement dans les estimations utilisées pour déterminer la valeur recouvrable. La valeur comptable d'un actif, augmentée en raison de la reprise d'une perte de valeur, ne doit pas être supérieure à la valeur comptable qui aurait été déterminée, nette des amortissements, si aucune perte de valeur n'avait été constatée.

## ■ AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS

Les biens sont amortis sur leur durée de vie estimée, le plus généralement selon les durées ci-après.

### ***Durées d'amortissements comptables***

• Constructions	Linéaire	20 à 30 ans
• Agencements et aménagements des constructions	Linéaire	5 à 25 ans
• Installations générales	Linéaire	3 ans
• Installations, matériels et outillages d'exploitation	Linéaire	4 à 10 ans
• Matériel de bureau et informatique	Linéaire	3 à 7 ans
• Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans
• Logiciels	Linéaire	4 à 8 ans
• Immobilisations incorporelles liées au bail	Linéaire	9 ans (1)

(1) Les immobilisations incorporelles liées au bail sont amorties en mode linéaire depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2012 sur la durée du bail sous-jacent ; l'avantage relatif à la conclusion du bail est jugé consommé au terme de celui-ci. Pour les baux conclus avant le 1<sup>er</sup> janvier 2012, la durée d'amortissement a été fixée selon la durée d'utilité résiduelle.

### ***Durées d'amortissements fiscaux***

• Constructions	Linéaire	20 ans
• Agencements et aménagements des constructions	Linéaire	3 à 20 ans
• Installations générales	Linéaire	4 à 10 ans
• Installations, matériels et outillages d'exploitation	Linéaire	4 à 10 ans
• Matériel de bureau et informatique	Linéaire	3 à 4 ans
• Mobilier	Linéaire	4 à 8 ans
• Logiciels	Linéaire	4 à 8 ans (2)

(2) Un amortissement fiscal exceptionnel de 12 mois est constaté sur les logiciels acquis avant le 1<sup>er</sup> janvier 2017, dispositif auquel la Loi de Finances 2017 a mis fin.

Un amortissement dérogatoire est constaté pour la différence entre le plan d'amortissement fiscal et le plan d'amortissement social. La société a renoncé à l'option des amortissements dérogatoires sur tous les nouveaux biens à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018.

### ■ Titres de participations - Autres immobilisations financières

Les participations et les autres titres immobilisés sont évalués à leur coût d'acquisition à l'exception des biens reçus en apport le 1<sup>er</sup> janvier 2000.

Lorsque la valeur d'inventaire des participations et autres titres immobilisés est inférieure à leur valeur d'acquisition ou à leur valeur d'apport, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence. La valeur d'inventaire est déterminée par référence à la quote-part de la situation nette détenue corrigée des plus-values éventuelles, de la rentabilité, des perspectives d'avenir et de l'utilité de la participation pour l'entreprise. L'estimation de la valeur d'inventaire peut donc justifier le maintien d'une valeur nette supérieure à la quote-part de l'actif net comptable.

Cf. liste des filiales et participations en note 20.

### ■ VARIATION DES IMMOBILISATIONS BRUTES

<i>Immobilisations brutes (en K€)</i>	Valeur début	Augmentations et apports	Reclass.	Diminutions	Valeur fin d'exercice
Concessions, brevets, licences	1 168			65	1 103
Fonds commercial et droits aux bail	14 253	208		616	13 845
Avances et acomptes sur immos incorporelles	-				-
<b>Immobilisations incorporelles brutes</b>	<b>15 421</b>	<b>208</b>	<b>-</b>	<b>681</b>	<b>14 948</b>
Terrains	14	18			32
Constructions	58 667	2 971		2 349	59 289
Aménagements des constructions	142 320	8 656		5 586	145 390
Installations techniques, matériels et outillages	17 195	1 111		1 167	17 139
Autres immobilisations corporelles	64 565	5 638		6 864	63 339
Immobilisations corporelles en cours	568	554		568	554
Avances et acomptes	-				-
<b>Immobilisations corporelles brutes</b>	<b>283 329</b>	<b>18 948</b>	<b>-</b>	<b>16 534</b>	<b>285 743</b>
Titres de participation	21 868				21 868
Dépôts et cautionnements versés	13 332			89	13 243
<b>Immobilisations financières brutes</b>	<b>35 200</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>89</b>	<b>35 111</b>
<b>TOTAL Actif Brut Immobilisé</b>	<b>333 950</b>	<b>19 155</b>	<b>-</b>	<b>17 304</b>	<b>335 801</b>

Les immobilisations corporelles et incorporelles brutes augmentent en lien avec les évolutions de parc magasins exposées dans les faits marquants de l'exercice.

## VARIATION DES AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS SUR IMMOBILISATIONS

<i>Amortissements et provisions dépréciation des immobilisations (K€)</i>	Valeur début	Dotations	Reclassement	Sorties	Valeur fin d'exercice
<b>Amortissements des immobilisations incorporelles</b>	12 812	757		677	12 892
Constructions	33 135	3 308		1 964	34 479
Agencements et aménagements des constructions	89 798	8 358		4 600	93 556
Installations techniques, matériels et outillages	12 809	885		1 021	12 673
Autres immobilisations corporelles	44 475	5 919		6 667	43 727
<b>Amortissement des immobilisations corporelles</b>	180 217	18 470		14 252	184 435
<b>TOTAL Amortissements</b>	<b>193 029</b>	<b>19 227</b>	-	<b>14 929</b>	<b>197 327</b>
Impairment des immobilisations incorporelles	399	397		399	397
Impairment des immobilisations corporelles	4 557	3 115		4 096	3 576
Autres dépréciations des immobilisations incorporelles	6			6	-
Autres dépréciations des immobilisations corporelles	1 686	1 654		1 478	1 862
<b>TOTAL Provisions pour dépréciation</b>	<b>6 648</b>	<b>5 166</b>	-	<b>5 979</b>	<b>5 835</b>
<b>TOTAL Amortissements et prov. sur immobilisations</b>	<b>199 677</b>	<b>24 393</b>	-	<b>20 908</b>	<b>203 162</b>

4

## STOCKS

<i>(en K€)</i>	2021	2020
Stocks bruts de marchandises disponibles	71 536	83 815
Provision pour dépréciation des stocks	-5 403	-5 014
<b>TOTAL Stocks de marchandises nets</b>	<b>66 133</b>	<b>78 801</b>

Les stocks bruts sont évalués à leur coût de revient selon la méthode « FIFO » (premier entré - premier sorti). Le coût de revient intègre le prix d'achat des marchandises aux fournisseurs, les ristournes de fin d'année, ainsi que l'ensemble des coûts engagés pour amener les stocks dans l'état et à l'endroit où ils se trouvent, en particulier :

- Les droits de douanes et autres taxes non récupérables,
- Les frais de transport amont,
- Les frais de manutention et de logistique amont sur entrepôts,
- Les frais de distribution aval jusqu'à l'entrée des marchandises en stocks magasins.

Les stocks dont le coût d'entrée est supérieur à leur valeur nette de réalisation font l'objet d'une provision pour dépréciation. Les perspectives d'écoulement des articles de la saison en cours (Hiver N) sont examinées au détail, à la référence et au coloris, et au regard des conditions de marché sur le début d'exercice suivant. Une provision est alors constituée pour couvrir :

- D'une part, les marges négatives nettes en-deçà du prix de revient des stocks ;
- D'autre part, la valeur nette des stocks résiduels fin de saison, nets de DI.

Les reconduits, c'est-à-dire les basiques Kiabi issus de la saison Hiver reconduits sur la saison Été suivante, sont dépréciés en appliquant le taux de décote réellement constaté sur les reconduits des deux saisons précédentes. Le stock de la saison à venir (Eté N+1) n'est, quant à lui, pas déprécié.

5

## CLIENTS ET AUTRES CREANCES

Les créances sont enregistrées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est constituée le cas échéant pour couvrir le risque de non-recouvrement.

En l'absence de couverture de change, les créances et dettes en devises étrangères sont converties au dernier cours de change connu à la date de clôture :

- Un écart de conversation passif est constaté sur les gains de change latents en comparaison du cours de comptabilisation ;
- Un écart de conversation actif et une provision pour perte de change sont constatés en cas de perte de change latente.

6

## PRODUITS ET CHARGES CONSTATES D'AVANCE

### CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

(en K€)	2021	2020
Loyers et charges locatives	8 097	6 158
Frais généraux	421	448
<b>TOTAL</b>	<b>8 518</b>	<b>6 606</b>

### PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

(en K€)	2021	2020
Participations aux travaux des bailleurs à répartir	2 290	2 168
CA Web d'avance sur marchandises à quai	358	642
<b>TOTAL</b>	<b>2 648</b>	<b>2 810</b>

7

## CAPITAUX PROPRES

Le capital social s'élève à 58 922 010 euros au 31 décembre 2021, divisé en 3 928 134 actions de 15 euros chacune.

Variation des capitaux propres (en €)	Capital social	Réserve légale	Réserves indisponibles	Autres réserves	Résultat de l'exercice	Report à nouveau créditeur	Capitaux propres (avant prov. réglementées)	Dividendes versés
<b>Solde initial au 31/12/2020</b>	<b>58 922 010,00 €</b>	<b>5 892 201,00 €</b>	<b>970 370,91 €</b>	<b>37 363 929,80 €</b>	<b>58 155 227,50 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>161 303 739,21 €</b>	
Affectation du résultat selon Assemblée Générale du 21/05/2021				10 134 396,38 €	-58 155 227,50 €	0,00 €	-58 155 227,50 € 10 134 396,38 €	48 020 831,12 €
Résultat de l'exercice clos					83 152 875,13 €		83 152 875,13 €	
<b>Solde final au 31/12/2021</b>	<b>58 922 010,00 €</b>	<b>5 892 201,00 €</b>	<b>970 370,91 €</b>	<b>47 498 326,18 €</b>	<b>83 152 875,13 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>196 435 783,22 €</b>	<b>48 020 831,12 €</b>

En vertu de la décision de l'Assemblée Générale du 21 mai 2021, le bénéfice net de l'exercice précédent de 58.155K€, a été réparti comme suit :

- un versement de dividendes pour 48.021K€ ;

- une affectation en autres réserves pour le solde de 10.134K€.

8

## PROVISIONS

Les provisions réglementées sont constituées exclusivement des amortissements dérogatoires.

D'une manière générale, tous les risques et charges survenus ou en cours, nettement précisés quant à leur objet et dont la réalisation est probable donnent lieu à la constitution d'une provision.

Variation des provisions (K€)	Valeur début d'exercice	Dotations	Reprises consommées	Reprises non consommées	Valeur fin d'exercice
Amortissements dérogatoires	28 771	1 113	6 392	-	23 492
<b>Provisions réglementées</b>	<b>28 771</b>	<b>1 113</b>	<b>6 392</b>	-	<b>23 492</b>
Provisions pour risques	4 486	981	1 537	1 188	2 742
Provisions pour pertes de change	-	-	-	-	-
Provisions pour impôts	1 046	61	-	-	1 107
Provisions pour charges	9 041	9 554	9 041	-	9 554
<b>Provisions pour risques &amp; charges</b>	<b>14 573</b>	<b>10 596</b>	<b>10 578</b>	<b>1 188</b>	<b>13 403</b>
Prov. pour dépréciation :					
sur immobilisations incorporelles	405	399	406	-	398
Prov. titres de participation	-	-	-	-	-
Prov. pour dépréciation :					
sur immobilisations corporelles	6 245	4 769	5 574	-	5 440
sur immobilisations financières	-	1 220	-	-	1 220
sur stocks	5 014	5 403	5 014	-	5 403
sur comptes clients	105	17	45	-	77
sur comptes fournisseurs	-	-	-	-	-
Autres provisions pour dépréciation	-	-	-	-	-
<b>Provisions pour dépréciation</b>	<b>11 769</b>	<b>11 808</b>	<b>11 039</b>	-	<b>12 538</b>
<b>TOTAL Provisions</b>	<b>55 113</b>	<b>23 517</b>	<b>28 009</b>	<b>1 188</b>	<b>49 433</b>

Les dotations et reprises de provisions sur l'exercice impactent favorablement le résultat avant impôts de l'exercice pour +5 680 K€.

### ■ PROVISIONS POUR RISQUES

Variation des provisions pour risques (K€)	Valeur début d'exercice	Dotations	Reprises consommées	Reprises non consommées	Valeur fin d'exercice
Litiges sociaux/prud'homaux	1 553	237	425	468	897
Litiges commerciaux non marchands	208	-	8	200	-
Litiges commerciaux marchands	35	-	-	-	35
Risques immobiliers	1 001	336	39	520	778
Retours clients	208	108	208	-	108
Risques contrats déficitaires	1 481	300	857	-	924
Risques organismes sociaux	-	-	-	-	-
Risques fiscaux	1 046	61	-	-	1 107
Risques de change	-	-	-	-	-
Fermetures magasins	-	-	-	-	-
<b>Provisions pour risques</b>	<b>5 532</b>	<b>1 042</b>	<b>1 537</b>	<b>1 188</b>	<b>3 849</b>

### Provisions pour contrats déficitaires

Le cas échéant, une provision pour contrats déficitaires est constatée sur les sites présentant des cash-flows futurs négatifs, pour la valeur la plus faible entre l'engagement de loyer (c'est-à-dire les décaissements de loyers inévitables en vertu du contrat de bail en cours) et la somme des cash-flows sur la durée de l'engagement.

La provision pour contrats déficitaires s'élève à 924K€ au 31 décembre 2021 avec une reprise consommée de 857K€ et une nouvelle dotation de 300K€ sur des points de vente dont les perspectives se sont dégradées.

### ■ PROVISION POUR IMPOTS

Dans le cadre du contrôle fiscal portant sur les exercices 2016 et 2017, la société KIABI EUROPE a reçu en décembre 2019 une proposition de rectification portant sur l'exercice 2016, notamment le rejet de la déductibilité de la provision pour dépréciation du stock résiduel constatée dans les comptes 2016. La société a décidé de revoir la méthode de dépréciation des stocks résiduels pour l'exercice 2019 et a constitué au 31 décembre 2019 une provision pour risque à hauteur de 1046K€, tenant compte de ce changement de méthode sur 2017 et 2018 et des redressements notifiés et acceptés sur 2016. Cette provision est conservée au 31 décembre 2021 suite à l'absence d'évolution.

Par ailleurs, la société KIABI EUROPE s'est vue également notifier en décembre 2019 une proposition d'ajustement du montant de la commission versée par KIABI EUROPE à la société KISS sur les exercices 2014 et 2015 d'une part, et sur les exercices 2016 et 2017 d'autre part, dans le cadre de 2 procédures distinctes. La position retenue par l'administration au titre de ce redressement est contestée dans son intégralité par la société KIABI EUROPE. A ce stade des procédures engagées, il n'a pas été possible pour l'arrêté des comptes au 31 décembre 2019, d'estimer avec une fiabilité suffisante le montant des impositions qui pourraient effectivement être mise en recouvrement à l'issue de la procédure précontentieuse. Le chef de redressement porte en effet sur les prix de transfert et non sur une question de droit et résulte d'une appréciation divergente et d'un important désaccord entre la société KIABI EUROPE et l'administration fiscale quant à la méthodologie de détermination des prix de pleine concurrence appliquée à la transaction entre KIABI EUROPE et KISS. Dans ce cadre, la société a décidé de ne rien provisionner sur ces notifications au titre de l'exercice 2019.

Par ailleurs, un contrôle fiscal est en cours pour les exercices 2018 à 2020.

### ■ PROVISIONS POUR CHARGES

Variation des provisions pour charges (K€)	Valeur début d'exercice	Dotations	Reprises	Valeur fin d'exercice
Programmes fidélité	8 489	8 940	8 489	8 940
Médailles du travail	417	402	417	402
Autres provisions pour charges	134	212	135	211
<b>Provisions pour charges</b>	<b>9 040</b>	<b>9 554</b>	<b>9 041</b>	<b>9 553</b>

### Provisions fidélité

Des provisions pour charges ont été constituées afin de couvrir les engagements de la société vis-à-vis de ses clients au titre de son programme de fidélité, à savoir :

- Les cartes fidélité dont les points cumulables ouvrent droit à des remises sur achats ultérieurs,
- Les livrets Bébé dont les cagnottages ouvrent droit à des bons d'achats dématérialisés.

Ces provisions sont évaluées avec précision par catégorie de cartes fidélité selon la fréquence d'achats et en s'appuyant sur des perspectives d'utilisation des points et cagnottes déterminées à partir d'analyses rétrospectives. Les points cumulés et cagnottes détenues à la date de clôture sont valorisés au coût de revient pour la société des bons et remises probables.

La provision sur les points fidélité et les cagnottes livrets bébé s'établit à 8.940K€ au 31 décembre 2021 contre 8 489 K€ au 31 décembre 2020.

### Provisions médailles du travail

Une provision Médailles du travail est constituée afin de couvrir l'engagement de la société vis-à-vis des salariés bénéficiaires d'une médaille du travail sous la forme d'une prime additionnelle.

9

## ECHEANCIER DES CREANCES ET DETTES

### ■ ECHEANCIER DES CREANCES

Tous les comptes clients et les autres créances, ainsi que les charges constatées d'avance sont constitués de créances à moins d'un an.

### ■ ECHEANCIER DES DETTES

<i>Dettes par échéance (K€)</i>	Solde	à moins d'1 an	1 à 5 ans	à plus de 5 ans
Dettes bancaires	635			635
Autres dettes financières	224	224		
Dettes fournisseurs	45 926	45 926		
Dettes fiscales et sociales	64 302	64 302		
Dettes sur immobilisations	1 192	1 192		
Autres dettes	2 792	2 792		
<b>TOTAL Dettes</b>	<b>115 071</b>	<b>114 436</b>	<b>0</b>	<b>635</b>

10

## DETAIL DES PRODUITS A RECEVOIR

<i>(en K€)</i>	2021	2020
Chèques cadeaux décembre à financer	433	2 132
Produits intragroupe à recevoir	1 587	0
Produits d'assurances à recevoir	476	719
Produits de cession d'actifs à recevoir	209	2 479
Produits Forco à recevoir	0	0
Autres produits à recevoir / Avoirs à établir clients	14	14
<b>TOTAL Produits à recevoir</b>	<b>2 719</b>	<b>11 989</b>

11

**DETAIL DES CHARGES A PAYER**

<i>(en K€)</i>	2021	2020
Factures à recevoir - Loyers et charges	3 577	2 151
Factures à recevoir - Frais généraux	9 400	11 385
Factures à recevoir - Marchandises	0	0
Factures à recevoir - Immobilisations	0	0
Charges à payer - Dettes au Personnel	27 882	27 610
Charges à payer - Dettes aux organismes sociaux	5 008	3 721
Charges à payer - Dettes fiscales	9 734	5 249
Charges à payer - Divers	352	0
<b>TOTAL Charges à payer</b>	<b>55 953</b>	<b>50 116</b>

12

**DETAIL DES TRANSFERTS DE CHARGES**

<i>(en K€)</i>	2021	2020
Charges d'exploitation : différences de change et indemnités prévoyance	3 954	9 397
Charges financières : différences de change		0
Charges exceptionnelles : indemnités d'assurances sinistres à recevoir	-234	1 263
<b>TOTAL Transferts de charges</b>	<b>3 720</b>	<b>10 660</b>

13

**REPARTITION DU CHIFFRE D'AFFAIRES**

<i>Répartition du chiffre d'affaires (K€)</i>	2021			2020		
	FRANCE	EXPORT	TOTAL	FRANCE	EXPORT	TOTAL
Ventes de marchandises	1 106 336	3 164	1 109 500	956 506	4 628	961 134
Prestations de services	9237	395	9 632	7 025	300	7 325
<b>TOTAL Chiffre d'affaires</b>	<b>1 115 573</b>	<b>3 559</b>	<b>1 119 132</b>	<b>963 531</b>	<b>4 928</b>	<b>968 459</b>

## 14

## INCIDENCE DES EVALUATIONS FISCALES DEROGATOIRES

<i>Impact sur le résultat de l'exercice (K€)</i>	<b>Impact sur le résultat de l'exercice</b>	<b>Effet fiscal (taux IS à 28,38%)</b>
Résultat net comptable	83 153	
Dotations de l'exercice aux provisions réglementées	1 113	-1 498
Reprises de l'exercice aux provisions réglementées	6 392	
<b>Résultat hors évaluations fiscales dérogatoires</b>	<b>77 874</b>	<b>-1 498</b>

<i>Impact sur les capitaux propres (K€)</i>	<b>Impact sur les capitaux propres</b>	<b>Effet fiscal (taux IS à 28,38%)</b>
Capitaux propres	219 929	
Provisions réglementées	23 493	6 667
<b>Capitaux propres hors évaluations fiscales dérogatoires</b>	<b>196 436</b>	<b>6 667</b>

Les provisions réglementées sont constituées exclusivement des amortissements dérogatoires.

## 15

## IMPOSITION DIFFEREE

<i>Situation fiscale différée (K€)</i>	<b>Base</b>	<b>Taux d'IS</b>	<b>Incidence fiscale</b>
<b>Charges à payer non déductibles</b>	<b>13 808</b>	<b>28,38%</b>	<b>3 919</b>
Participation aux bénéfices	9 401	(taux normatif 2021)	2 668
TASCOM	2 685		762
C3S	1 722		489
<b>Provisions non déduites</b>	<b>8 524</b>	<b>25,83%</b>	<b>2 202</b>
Impairment	3 973	(taux normatif LT)	1 026
Contrats déficitaires	924		239
QP dépréciation stocks résiduels	1 780		460
QP Contrôle fiscal	1 107		286
Réductions loyers	740		191
Doubles loyers	0		0
<b>Autres réintégrations fiscales temporaires</b>	<b>9 565</b>	<b>25,83%</b>	<b>2 471</b>
Amortissements droits au bail	6 917	(taux normatif LT)	1 787
Participations bailleurs aux travaux	2 648		684
<b>Cumul d'imposition différée au 31/12/2021</b>	<b>31 897</b>		<b>8 591</b>

Par ailleurs, la société KIABI EUROPE n'a pas de déficits fiscaux reportables.

16

## VENTILATION DE L'IMPOT

La charge nette d'impôt sur les sociétés se répartit comme suit sur la base des différences fiscales réelles ventilées entre résultat courant, résultat exceptionnel et participation aux bénéfices :

(En K€)	Résultat avant impôt	Résultat imposable ventilé	Impôt sur les sociétés	Crédit d'impôt	Restitution IS et divers	Charge nette IS	Résultat après impôt
Résultat Courant	113 185	92 509	-26 500	2 251	0	-24 249	88 936
Résultat Exceptionnel	2 672	3 001	-860	192		-668	2 004
Participation	-9 401	-5 627	1 612			1 612	-7 789
<b>TOTAL</b>	<b>106 456</b>	<b>89 883</b>	<b>-25 748</b>	<b>2 443</b>	<b>0</b>	<b>-23 305</b>	<b>83 151</b>

17

## RESULTAT FINANCIER

Le résultat financier s'établit à +24.380K€ en 2021 et se décompose comme suit :

(En K€)	2021		2020	
	CHARGES	PRODUITS	CHARGES	PRODUITS
Provisions pour pertes de change	-	-	-	-
Provisions pour dépréciation de titres	1 220	-	-	-
Revenus sur titres de participation	-	26 104	-	19 800
Intérêts sur C/C de trésorerie	492	1	486	3
Autres ch. et pdts financiers	-	-	30	1
Différences de change	13	-	13	-
<b>TOTAL</b>	<b>1 725</b>	<b>26 105</b>	<b>529</b>	<b>19 804</b>
<b>Résultat financier</b>		<b>24 380</b>		<b>19 275</b>

Les revenus sur titres de participation correspondent aux dividendes perçus de la société AFFIKI pour 3.900K€ en 2021 contre 17.000K€ en 2020 et SOVALEUR pour 22.204K€ en 2021 contre 2.800K€ en 2020.

18

**RESULTAT EXCEPTIONNEL**

Le résultat exceptionnel 2021 s'établit à +2.676K€ et se décompose comme suit :

(En K€)	2021		2020	
	CHARGES	PRODUITS	CHARGES	PRODUITS
Sorties et cessions d'actifs incorporels (dont DAB)	5	0	149	0
Sorties et cessions d'actifs corporels	1 715	0	2 905	6
Variation des amortissements dérogatoires	1 113	6 392	2 121	7 926
Provisions pour impôts, taxes et cotisations sociales	0	0	0	0
Rappels d'impôts, cotisations et droits de douanes	0	0	92	0
Pénalités et amendes	262			
Provisions pour risques et charges sur fermetures/transferts	61	0	0	998
Provisions dépréciation actifs incorporels sur fermetures/transferts	0	6	29	148
Provisions dépréciation actifs corporels sur fermetures/transferts	1 654	1 478	605	2 078
Dommmages aux biens et indemnités d'assurances	0	-234	5	1 263
QP de participations bailleurs aux travaux	0	314	0	316
Indemnités de transfert bailleurs	0	0	0	0
Dons	320	0	354	0
Autres charges et produits exceptionnels	173	23	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>5 303</b>	<b>7 979</b>	<b>6 260</b>	<b>12 735</b>
<b>Résultat exceptionnel</b>		<b>2 676</b>		<b>6 475</b>

19

**ENGAGEMENTS HORS BILAN**■ **ENGAGEMENTS FINANCIERS****Covenants bancaires**

Néant

**Cautions données**

Nature de l'engagement	Bénéficiaires	Montant (€)
Cautions	BAILLEUR	1 860 772 €
Cautions	AUTRE	110 000 €
<b>TOTAL</b>		<b>1 970 772 €</b>

## Engagements sociaux

- **Indemnités de fin de carrière**

Les indemnités de fin de carrière dues par la société en application de la convention collective des maisons à succursales de vente au détail de l'habillement font l'objet d'une gestion externalisée. Le contrat couvre l'ensemble des personnels des sociétés Kiabi Europe, Kiabi Logistique, Bunsha, et Etixia.

Les engagements des sociétés ont été évalués selon la méthode des unités de crédits projetées.

Les principales hypothèses actuarielles utilisées pour l'estimation des obligations de KIABI EUROPE sont les suivantes :

- Convention collective : Maisons à Succursales de Vente au Détail d'Habillement
- Age de départ à la retraite : 63 ans pour les cadres et 62 ans pour les non cadres
- Taux de charges sociales : Cadres 47,36% / Agents de Maîtrise 34,23% / Employés 27,67%
- Taux d'actualisation : 1,057%
- Taux de turn-over : de 0,4% à 25,2% en fonction de la tranche d'âge et de l'affectation magasins ou services centraux
- Taux de progression de salaires : de 2,41% à 5,45% selon le statut

L'évolution de la valeur actuelle des actifs et de l'obligation au titre des régimes à prestations définies a été la suivante :

(en K€)	Kiabi Europe
<b>Valeur actualisée du passif au 31/12/2020</b>	<b>18 598</b>
Coût financier	211
Coût des services rendus	1 328
Cotisations versées	0
Ecart actuariels	-1 781
<b>Valeur actualisée du passif au 31/12/2021</b>	<b>18 356</b>
<b>Juste valeur des actifs au 31/12/2020</b>	<b>12 020</b>
Rendement attendu	132
Cotisations	
Ecart actuariels sur actifs	388
<b>Juste valeur des actifs au 31/12/2021</b>	<b>12 540</b>

20

## FILIALES ET PARTICIPATIONS

Raison sociale	Forme juridique	SIRET	Siège social	Capital	Nb. Titres	Détention	Nb. Titres détenus	Valeur brute des titres	Valeur nette des titres
KIABI LOGISTIQUE	SAS	347 727 950 0011	100 rue du Calvaire 59510 Hem	3 684 000 €	245 600	99,9988%	245 597	3 685 424 €	3 685 424 €
SOVALEUR	SAS	387 960 529 0015	100 rue du Calvaire 59510 Hem	782 010 €	52 134	100,00%	52 134	12 505 817 €	11 285 817 €
AFFIKI	SAS	482 904 422 0011	100 rue du Calvaire 59510 Hem	31 430 €	3 143	100,00%	3 143	5 676 605 €	5 676 605 €
<b>TOTAL</b>							<b>300 874</b>	<b>21 867 846 €</b>	<b>20 647 846 €</b>

Société	Résultat net 2021 (en K€)	Capitaux propres au 31/12/2021 (en K€)	CA net HT 2021 (En K€)	Prêts et avances consentis	Dividendes versés en 2021 (en K€)
KIABI LOGISTIQUE	-569	14 587	193 992		
SOVALEUR	2 053	11 284	0	0	22 204
AFFIKI	9 738	42 769	193 326		3 900

21

## EFFECTIFS

L'effectif moyen de la société se décompose comme suit :

<i>Effectif CDI &amp; CDD hors apprentis au 31/12</i>	2021
Agents de maîtrise	598
Cadres	516
Employés	3 484
<b>TOTAL</b>	<b>4 598</b>

22

## REMUNERATION DES DIRIGEANTS

La rémunération des dirigeants n'est pas indiquée car cela reviendrait à divulguer leur rémunération individuelle.

**KIABI EUROPE**  
**Société par Actions Simplifiée**  
**Au capital de 58.922.010,00 euros**  
**100 rue du calvaire 59510 Hem**  
**344 103 270 RCS Lille Métropole**

-----

**PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE**  
**DU 03 MAI 2022**

L'an deux mille vingt-deux, et le 03 mai à 15h30, les Associées de la Société se sont réunies en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, au siège social et par visioconférence, sur convocation faite par la Présidente du Conseil d'administration.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émarginée par chaque membre de l'Assemblée en entrant en séance.

Le cabinet PWC et le cabinet MAZARS, Commissaires aux comptes titulaires, régulièrement convoqués, sont présents par visioconférence.

Le cabinet ERNST & YOUNG, Commissaire aux comptes titulaires, est absent et excusé.

L'Assemblée désigne Madame Elisabeth CUNIN, Présidente de séance.

Monsieur Maxence LANTOINE est choisie comme Secrétaire.

La feuille de présence, certifiée sincère et véritable par la Présidente de l'Assemblée, permet de constater que les Associées présentes, représentées ou ayant voté par correspondance possèdent au moins la moitié des actions ayant un droit de vote, conformément à l'article 18.3 des statuts fixant les conditions de quorum pour les Assemblées Générales Extraordinaires.

La Présidente constate que l'Assemblée Générale, régulièrement constituée, peut valablement délibérer.

La Présidente dépose sur le bureau et met à la disposition des Associées :

- Les copies des convocations des Associées ;
- La feuille de présence à l'Assemblée ;
- Les pouvoirs des Associées représentées ;
- Le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice ;
- Les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) ;
- Le texte des résolutions proposées ;
- La copie de la convocation du Commissaire aux comptes ;
- Les rapports des Commissaires aux comptes.

Puis la Présidente déclare que les textes des projets de résolutions proposées ainsi que tous les autres documents et renseignements prévus par la loi et les règlements ont été tenus à la disposition des Associées, au siège social, à compter de la convocation de l'Assemblée et que la Société a fait droit aux demandes de documents qui lui ont été adressées.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

La Présidente rappelle ensuite que l'Assemblée est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de gestion du Conseil d'administration ;
- Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31.12.2021 ;
- Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31.12.2021 et quitus au Conseil d'administration ;
- Affectation du résultat ;
- Rappel des dividendes distribués ;
- Approbation des conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce ;
- Fixation de l'enveloppe de la rémunération de l'activité des administrateurs pour l'exercice 2022 ;
- Questions diverses ;
- Pouvoirs en vue des formalités.

La Présidente fait donner lecture du rapport de gestion établi par le Conseil d'administration de la Société ainsi que du rapport des Commissaires aux comptes.

Personne ne demandant la parole, la Présidente met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour.

### **PREMIERE RESOLUTION**

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Conseil d'administration et du rapport annuel des Commissaires aux comptes, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31.12.2021 tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

En conséquence, elle donne au Conseil d'administration quitus entier et sans réserve de l'exécution de leur mandat pour ledit exercice.

L'Assemblée Générale approuve le montant des dépenses non déductibles de l'impôt sur les sociétés, visées à l'article 39.4 du Code général des impôts qui s'élèvent à 79 226 euros. Ces dépenses donnent un impact impôt de 27 787 euros.

*Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des associées présents ou représentés.*

### **DEUXIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice, à savoir la somme de 83 152 875,13 euros comme suit :

- Au compte « Autres réserves » la somme de 3 843 849,67 euros ;
- A titre de dividendes, le solde du bénéfice, à savoir la somme de 79 309 025,46 euros.

Le dividende par action s'élèverait à 20,19 euros.

*Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des associés présents ou représentés.*

### **TROISIEME RESOLUTION**

Conformément à l'article 243 bis du CGI, il est précisé que les sommes distribuées à titre de dividendes, au titre des trois précédents exercices, ont été les suivantes :

Exercice	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement
	Dividendes	Autres revenus distribués	
2020	48 020 831,04 €	0 €	0 €
2019	25 022 213,60 €	0 €	0 €
2018	24 000 898,74 €	0 €	0 €

*Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des associés présents ou représentés.*

#### **QUATRIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale prend acte qu'aucune convention ne donnant lieu à l'application de la procédure prévue aux articles L. 227-10 et suivants du Code de Commerce n'a été conclue au cours de l'exercice écoulé.

*Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des associés présents ou représentés.*

#### **CINQUIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale décide également d'allouer aux Administrateurs, en rémunération de leur activité, une enveloppe d'un montant de 20 000 euros brut, pour l'exercice 2022.

*Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des associés présents ou représentés.*

#### **DERNIERE RESOLUTION**

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs à Monsieur Maxence LANTOINE, juriste corporate, ainsi qu'à Mademoiselle Esma TASKAN, juriste corporate, demeurant aux fins des présentes au 100 rue du Calvaire, 59510 HEM, à l'effet d'accomplir ensemble ou séparément toutes les formalités de publicité qu'il appartiendra auprès du Registre du Commerce et des Sociétés compétent ainsi qu'auprès de toute autorité administrative et de tout tiers, et en général faire ce qui sera nécessaire.

*Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des associés présents ou représentés.*

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président de séance et le Secrétaire de séance.

La Présidente de séance  
Madame Elisabeth CUNIN

Le Secrétaire de séance  
Monsieur Maxence LANTOINE




**KIABI EUROPE**  
**Société par actions simplifiée**  
**Capital de 58.922.010,00 euros**  
**100 rue du calvaire 59510 HEM**  
**344 103 270 RCS Lille Métropole**

-----

**TEXTE DE RESOLUTION D’AFFECTATION VOTEE PAR L’ASSEMBLEE  
GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE  
DU 03 MAI 2022**

**RESOLUTION D’AFFECTATION DU RESULTAT**

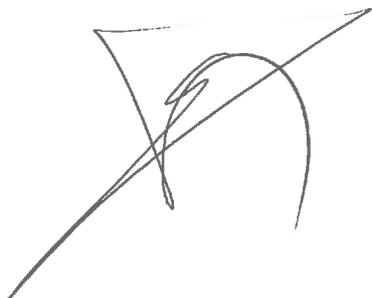
L’Assemblée Générale décide d’affecter le bénéfice, à savoir la somme de 83 152 875,13 euros comme suit :

- Au compte « Autres réserves » la somme de 3 843 849,67 euros ;
- A titre de dividendes, le solde du bénéfice, à savoir la somme de 79 309 025,46 euros.

Le dividende par action s’élèverait à 20,19 euros.

Pour copie certifiée conforme

La Présidente de la Société  
SA BUNSHA INTERNATIONAL  
Représentée par Madame Elisabeth CUNIN



**KIABI EUROPE**  
**Société par actions simplifiée**  
**Capital de 58.922.010,00 euros**  
**100 rue du calvaire 59510 HEM**  
**344 103 270 RCS Lille Métropole**

-----

**TEXTE DE RESOLUTION D'AFFECTATION PROPOSEE A L'ASSEMBLEE  
GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE  
DU 03 MAI 2022**

**RESOLUTION D'AFFECTATION DU RESULTAT**

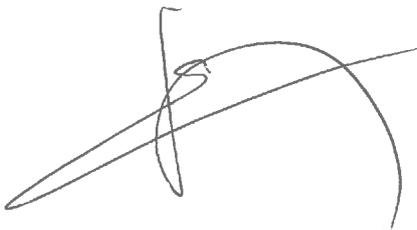
L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice, à savoir la somme de 83 152 875,13 euros comme suit :

- Au compte « Autres réserves » la somme de 3 843 849,67 euros ;
- A titre de dividendes, le solde du bénéfice, à savoir la somme de 79 309 025,46 euros.

Le dividende par action s'élèverait à 20,19 euros.

Pour copie certifiée conforme

La Présidente de la Société  
SA BUNSHA INTERNATIONAL  
Représentée par Madame Elisabeth CUNIN



**mazars**

Business Pôle Les Prés  
22, rue Denis Papin  
59650 Villeneuve-d'Ascq

PricewaterhouseCoopers Audit

63, rue de Villiers  
92200 Neuilly-sur-Seine

ERNST & YOUNG Audit

14, rue du Vieux Faubourg  
59042 Lille cedex

## KIABI EUROPE

### Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2021

Mazars

Société anonyme d'expertise comptable et  
de commissariat aux comptes à directoire  
et conseil de surveillance

Siège social : 61, rue Henri Regnault -  
92400 Courbevoie

Capital de 8 320 000 euros  
RCS Nanterre 784 824 153

PricewaterhouseCoopers Audit  
Société par actions simplifiée  
Capital de 2 510 460 Euros  
RCS Nanterre 672 006 483

ERNST & YOUNG Audit  
S.A.S. à capital variable  
344 366 315 R.C.S. Nanterre  
Commissaire aux comptes  
Membre de la compagnie  
Régionale de Versailles et du Centre

## **KIABI EUROPE**

Société par actions simplifiée

RCS : RCS Lille Métropole 344 103 270

## **Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2021

Aux associés de la société KIABI EUROPE,

## **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société KIABI EUROPE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

## **Fondement de l'opinion**

### **Référentiel d'audit**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

### **Indépendance**

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

## Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### **Immobilisations incorporelles et corporelles**

Comme décrit dans la note 3 « Actif Immobilisé » de l'annexe aux comptes annuels, votre société teste chaque année la valeur de ses immobilisations incorporelles non amortissables et évalue également s'il existe un indice de perte de valeur des immobilisations corporelles. Nous avons examiné les modalités de mise en œuvre de ces tests et le caractère raisonnable des hypothèses retenues.

### **Valeur de réalisation des stocks**

Comme décrit dans la note 4 « Stocks » de l'annexe aux comptes annuels, votre société constitue une provision pour dépréciation des stocks. Dans le cadre des règles et des principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

### **Provisions pour risques et charges**

Comme décrit dans la note 8 « Provisions » de l'annexe aux comptes annuels, votre société est amenée à comptabiliser des provisions pour risques et charges. Nous avons revu les circonstances et les hypothèses retenues dans l'estimation des coûts attendus. Dans le cadre de nos appréciations, nous avons vérifié le caractère raisonnable de ces estimations.

## Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du Code de commerce.

## Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

## Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

#### Les Commissaires aux comptes

Mazars

Villeneuve-d'Ascq, le 15 avril 2022



Eddy Bertelli

PricewaterhouseCoopers Audit

Neuilly-sur-Seine, le 15 avril 2022



Nicolas Wilfart

ERNST & YOUNG Audit

Lille, le 15 avril 2022



Romain Lancelle

## Bilan actif

BILAN-ACTIF	Exercice N			Exercice N-1
	Brut	Amort.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)	0		0	0
Frais d'établissement	0	0	0	0
Frais de développement	0	0	0	0
Concessions,brevets et droits similaires	1 102 970	1 075 314	27 655	53 401
Fonds commercial	13 844 683	12 213 998	1 630 685	2 151 204
Autres immobilisations incorporelles	0	0	0	0
Avances sur immobilisations incorporelles	0	0	0	0
<b>TOTAL immobilisations incorporelles</b>	<b>14 947 652</b>	<b>13 289 313</b>	<b>1 658 340</b>	<b>2 204 605</b>
Terrains	32 113	0	32 113	14 184
Constructions	204 677 452	133 475 918	71 201 534	71 806 070
Installations techniques, matériel	17 138 039	12 673 279	4 464 760	4 384 694
Autres immobilisations corporelles	63 339 139	43 726 531	19 612 608	20 090 686
Immobilisations en cours	553 671	0	553 671	568 467
Avances et acomptes	0	0	0	0
<b>TOTAL immobilisations corporelles</b>	<b>285 740 414</b>	<b>189 875 728</b>	<b>95 864 686</b>	<b>96 864 101</b>
Participations selon la méthode de meq	0	0	0	0
Autres participations	21 867 846	1 220 000	20 647 846	21 867 846
Créances rattachées à des participations	0	0	0	0
Autres titres immobilisés	0	0	0	0
Prêts	0	0	0	0
Autres immobilisations financières	13 243 110	0	13 243 110	13 332 063
<b>TOTAL immobilisations financières</b>	<b>35 110 956</b>	<b>1 220 000</b>	<b>33 890 956</b>	<b>35 199 909</b>
<b>Total Actif Immobilisé (II)</b>	<b>335 799 022</b>	<b>204 385 041</b>	<b>131 413 982</b>	<b>134 268 615</b>
Matières premières, approvisionnements	0	0	0	0
En cours de production de biens	0	0	0	0
En cours de production de services	0	0	0	0
Produits intermédiaires et finis	0	0	0	0
Marchandises	71 535 726	5 403 282	66 132 444	78 800 420
<b>TOTAL Stock</b>	<b>71 535 726</b>	<b>5 403 282</b>	<b>66 132 444</b>	<b>78 800 420</b>
Avances et acomptes versés sur commandes	1 334 369	0	1 334 369	1 253 824
Clients et comptes rattachés	9 010 730	76 063	8 934 666	7 612 970
Autres créances	116 281 388	0	116 281 388	69 484 438
Capital souscrit et appelé, non versé	0	0	0	0
<b>TOTAL Créances</b>	<b>126 626 486</b>	<b>76 063</b>	<b>126 550 423</b>	<b>78 351 232</b>
Valeurs mobilières de placement	0	0	0	0
dont actions propres:				
Disponibilités	18 579 216	0	18 579 216	15 837 078
<b>TOTAL Disponibilités</b>	<b>18 579 216</b>	<b>0</b>	<b>18 579 216</b>	<b>15 837 078</b>
Charges constatées d'avance	8 517 653	0	8 517 653	6 605 992
<b>Total Actif Circulant (III)</b>	<b>225 259 082</b>	<b>5 479 345</b>	<b>219 779 736</b>	<b>179 594 722</b>
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	0		0	0
Prime de remboursement des obligations (V)	0		0	0
Ecart de conversion actif (VI)	0		0	0
<b>Total Général (I à VI)</b>	<b>561 058 104</b>	<b>209 864 386</b>	<b>351 193 718</b>	<b>313 863 337</b>

## Bilan passif

BILAN-PASSIF	Exercice N	Exercice N-1
Capital social ou individuel dont versé : 58 922 010	58 922 010	58 922 010
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ....	0	0
Ecart de réévaluation dont écart d'équivalence 0	0	0
Réserve légale	5 892 201	5 892 201
Réserves statutaires ou contractuelles	0	0
Réserves réglementées dont réserve des prov. fluctuation des cours : 0	970 371	970 370
Autres réserves dont réserve achat d'œuvres originales d'artistes : 0	47 498 326	37 363 929
<b>TOTAL Réserves</b>	<b>54 360 898</b>	<b>44 226 500</b>
Report à nouveau	0	0
<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	<b>83 152 875</b>	<b>58 155 227</b>
Subventions d'investissement	0	0
Provisions réglementées	23 493 254	28 771 629
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)</b>	<b>219 929 038</b>	<b>190 075 366</b>
Produit des émissions de titres participatifs	0	0
Avances conditionnées	0	0
<b>TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (II)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Provisions pour risques	2 741 758	5 531 538
Provisions pour charges	10 661 533	9 040 581
<b>TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (III)</b>	<b>13 403 292</b>	<b>14 572 119</b>
Emprunts obligataires convertibles	0	0
Autres emprunts obligataires	0	0
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	782 895	0
Emprunts et dettes financières divers dont emprunts participatifs : 0	217 687	293 354
<b>TOTAL Dettes financières</b>	<b>1 000 583</b>	<b>293 354</b>
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	0	0
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	45 925 775	38 347 644
Dettes fiscales et sociales	64 303 037	64 029 633
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1 192 438	1 771 873
Autres dettes	2 791 803	1 962 416
<b>TOTAL Dettes d'exploitation</b>	<b>114 213 052</b>	<b>106 111 566</b>
Produits constatés d'avance	2 647 754	2 810 934
<b>TOTAL DETTES (IV)</b>	<b>117 861 389</b>	<b>109 215 854</b>
Ecart de conversion Passif (V)	0	0
<b>TOTAL GENERAL - PASSIF (I à V)</b>	<b>351 193 718</b>	<b>313 863 339</b>

Compte de résultat

COMPTE DE RESULTAT	Exercice N			Exercice N-1
	France	Exportation	Total	
Ventes de marchandises	1 106 336 164	3 164 009	1 109 500 173	961 133 237
Production vendue biens	1 023	0	1 023	315
Production vendue services	9 236 281	394 746	9 631 027	7 325 140
<b>Chiffres d'affaires nets</b>	<b>1 115 573 467</b>	<b>3 558 755</b>	<b>1 119 132 222</b>	<b>968 458 692</b>
Production stockée			0	0
Production immobilisée			0	0
Subventions d'exploitation			7 777 325	33 048
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			25 273 718	26 378 825
Autres produits			448 011	630 167
<b>Total des produits d'exploitation (I)</b>			<b>1 152 631 275</b>	<b>995 500 732</b>
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			645 302 989	571 185 292
Variation de stock (marchandises)			12 278 879	5 310 607
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)			0	0
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			0	0
Autres achats et charges externes			188 610 979	169 572 248
Impôts, taxes et versements assimilés			14 548 656	14 958 265
Salaires et traitements			113 138 611	105 641 665
Charges sociales			32 511 838	26 595 361
Dotations d'exploitation	sur	Dotations aux amortissements	19 225 685	19 739 573
	immobilisations	Dotations aux provisions	3 512 000	1 260 556
		Sur actif circulant : dotations aux provisions	5 420 647	5 101 810
		Pour risques et charges : dotations aux provisions	10 535 406	8 265 290
Autres charges			18 739 858	13 888 627
<b>Total des charges d'exploitation (II)</b>			<b>1 063 825 548</b>	<b>941 519 294</b>
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>			<b>88 805 728</b>	<b>53 981 434</b>
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)			0	0
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)			0	0
Produits financiers de participations			26 104 415	19 800 132
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé			0	0
Autres intérêts et produits assimilés			575	2 730
Reprises sur provisions et transferts de charges			0	0
Différences positives de change			336	28
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			0	0
<b>Total des produits financiers (V)</b>			<b>26 105 325</b>	<b>19 802 890</b>
Dotations financières aux amortissements et provisions			1 220 000	0
Intérêts et charges assimilées			492 258	515 786
Différences négatives de change			13 327	12 548
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			0	0
<b>Total des charges financières (VI)</b>			<b>1 725 585</b>	<b>528 334</b>
<b>RÉSULTAT FINANCIER</b>			<b>24 379 741</b>	<b>19 274 556</b>
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)</b>			<b>113 185 469</b>	<b>73 255 990</b>

**Compte de résultat (suite)**

<b>COMPTE DE RESULTAT (suite)</b>	<b>Exercice N</b>	<b>Exercice N-1</b>
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	22 524	492
Produits exceptionnels sur opérations en capital	313 844	322 479
Reprises sur provisions et transferts de charges	7 640 603	12 413 979
<b>Total des produits exceptionnels (VII)</b>	<b>7 976 970</b>	<b>12 736 950</b>
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	648 702	359 022
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	1 827 060	3 145 791
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	2 828 814	2 755 194
<b>Total des charges exceptionnelles (VIII)</b>	<b>5 304 575</b>	<b>6 260 007</b>
<b>RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII -VIII)</b>	<b>2 672 394</b>	<b>6 476 943</b>
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	9 400 599	5 611 860
Impôts sur les bénéfices (X)	23 304 389	15 965 845
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)</b>	<b>1 186 713 570</b>	<b>1 028 040 576</b>
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)</b>	<b>1 103 560 695</b>	<b>969 885 348</b>
<b>BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)</b>	<b>83 152 875</b>	<b>58 155 227</b>

**ANNEXE AUX COMPTES SOCIAUX**  
**- 31 décembre 2021 -**

**- KIABI EUROPE S.A.S. -**

100 rue du Calvaire  
59 510 HEM  
RCS Lille Métropole 344 103 270

# SOMMAIRE

1. PRESENTATION DE L'ENTREPRISE et FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE .....	3
2. PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES .....	5
3. ACTIF IMMOBILISE .....	5
4. STOCKS .....	8
5. CLIENTS ET AUTRES CREANCES .....	9
6. PRODUITS ET CHARGES CONSTATES D'AVANCE .....	9
7. CAPITAUX PROPRES .....	9
8. PROVISIONS .....	10
9. ECHEANCIER DES CREANCES ET DETTES .....	12
10. DETAIL DES PRODUITS A RECEVOIR .....	12
11. DETAIL DES CHARGES A PAYER .....	13
12. DETAIL DES TRANSFERTS DE CHARGES .....	13
13. REPARTITION DU CHIFFRE D'AFFAIRES .....	13
14. INCIDENCE DES EVALUATIONS FISCALES DEROGATOIRES .....	14
15. IMPOSITION DIFFEREE .....	14
16. VENTILATION DE L'IMPOT .....	15
17. RESULTAT FINANCIER .....	15
18. RESULTAT EXCEPTIONNEL .....	16
19. ENGAGEMENTS HORS BILAN .....	16
20. FILIALES ET PARTICIPATIONS .....	17
21. EFFECTIFS .....	18
22. REMUNERATION DES DIRIGEANTS .....	18

**■ PRESENTATION DE L'ENTREPRISE**

L'activité principale de la société est la vente de textile prêt-à-porter au travers d'un réseau de magasins succursales en France.

La société KIABI EUROPE est reprise dans les comptes consolidés établis par la S.A. BUNSHA INTERNATIONAL dont le siège social est situé à Hem (59510), 100 rue du Calvaire. A ce titre, KIABI EUROPE est exemptée d'établir des comptes consolidés.

La société a par ailleurs opté pour le régime fiscal des groupes conformément à l'article 223A du CGI à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2010 ; la société tête de groupe d'intégration fiscale dont elle fait partie est la S.A. BUNSHA INTERNATIONAL. En application de la convention, la société enregistre dans ses comptes l'impôt qui aurait été supporté en l'absence d'intégration fiscale.

Les transactions avec des parties liées ont été conclues à des conditions normales de marché.

**■ FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE**

La société exploite 225 magasins succursales en France à fin décembre 2021. Les évolutions de parc sont les suivantes au cours de l'exercice :

- 8 schémas directeurs (transferts, réductions de surface, etc.)
- 13 relooks réalisés
- Ouverture des magasins de Nice et Dignes-les-Bains

Le chiffre d'affaires total magasins succursales a progressé de 17% en 2021 par rapport à l'exercice 2020 et celui du web a progressé de +0.9%.

Le chiffre d'affaires à magasins comparables (hors web) a diminué de -6.8% en 2021 par rapport à l'exercice 2019, dans un marché français du prêt-à-porter en contraction de -7% sur l'exercice.

**■ EVENEMENTS POSTERIEURS**

La société a absorbé sa filiale SOVALEUR par Transmission Universelle de Patrimoine (TUP) en date du 13 janvier 2022. Un mali de fusion a été dégagé. Celui-ci a été provisionné dans les comptes au 31 décembre 2021.

Conflit entre la Russie et l'Ukraine :

En mars 2022, un conflit a éclaté entre la Russie et l'Ukraine. Celui-ci rendra probablement le contexte mondial mouvant et incertain impactant notamment le prix des matières premières et du transport. Cependant, les états financiers au 31/12/2021 ont été préparés sur la base de la continuité de l'activité

**■ HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES**

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice s'élève à 131K€

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2021 sont établis conformément aux dispositions de la législation française et aux pratiques généralement admises en France, dans le respect des principes de continuité d'exploitation, d'indépendance des exercices, et de permanence des méthodes.

La société KIABI EUROPE applique notamment :

- Les dispositions du règlement CRC 00-06 relatif aux passifs,
- Les dispositions du règlement CRC 02-10 relatif à l'amortissement et à la dépréciation des actifs et CRC 04-06 relatif à la définition, comptabilisation et évaluation des actifs.

Le règlement ANC 2018-01 du 20 avril 2018 modifiant le règlement ANC 2014-03 relatif au plan comptable général est sans incidence significative sur les comptes de la société. Les méthodes comptables appliquées pour établir cet arrêté sont identiques à celles appliquées dans le cadre de la clôture annuelle au 31 décembre 2020.

Aucun changement de méthode ou de réglementation n'a été pratiqué avec une incidence sur les résultats ou les capitaux propres des exercices précédents.

### ■ COUT D'ACQUISITION DES IMMOBILISATIONS

#### ***Immobilisations incorporelles***

Les immobilisations incorporelles au 31 décembre 2021 sont constituées pour l'essentiel de droits au bail magasins, de droits d'entrée et assimilés. Elles sont évaluées à leur coût d'acquisition à l'exception des biens reçus en apport le 1<sup>er</sup> janvier 2000.

#### ***Immobilisations corporelles***

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition à l'exception des biens reçus en apport le 1<sup>er</sup> janvier 2000.

La valeur brute correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

### ■ DEPRECIATION DES IMMOBILISATIONS

La société constate tout d'abord une dépréciation des immobilisations des sites dont la fermeture ou le transfert est engagé à la date d'arrêté des comptes, à hauteur de la valeur nette comptable à la date prévisionnelle de mise au rebut des actifs concernés.

La société s'assure, par ailleurs, que la valeur nette des actifs corporels et incorporels - y compris les écarts d'acquisition – n'excède pas leur valeur recouvrable, c'est-à-dire le montant qui sera recouvert par leur utilisation ou leur vente.

La valeur recouvrable d'un actif est la valeur la plus élevée entre son prix de vente net et sa valeur d'utilité pour la société, qui sont définis comme suit :

- Le prix de vente net est le montant qui peut être obtenu de la cession d'un actif lors d'une transaction réalisée dans des conditions de concurrence normale entre des parties bien informées et consentantes, minoré des coûts de sortie ;
- La valeur d'utilité est la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs estimés et attendus de l'utilisation continue d'un actif et de sa sortie à la fin de sa durée d'utilité. Les flux de trésorerie après impôt sont estimés sur la base des plans à 3 ans avec prise en compte d'une valeur terminale calculée à partir de l'actualisation à l'infini des données de la troisième année, ces dernières étant ajustées le cas échéant afin de modéliser un flux normatif. Les flux sont actualisés au coût moyen pondéré du capital après impôt, majoré d'une prime de risque spécifique au pays.

La valeur recouvrable des immobilisations corporelles et incorporelles est réévaluée chaque année. La notion d'indice de perte de valeur n'est qu'indicative et pourra déclencher la réalisation de tests d'impairment en cours d'année, avec prise en compte de l'impact dans les comptes trimestriels.

Pour le test d'impairment, les immobilisations sont regroupées en Unités Génératrices de Trésorerie (UGT). Les UGT sont des ensembles homogènes d'actifs dont l'utilisation continue génère des entrées de trésorerie qui sont largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres groupes d'actifs. L'UGT choisie est le magasin.

Une perte de valeur est comptabilisée dès que la valeur comptable de l'actif ou de l'UGT à laquelle il appartient excède sa valeur recouvrable. La perte de valeur comptabilisée est reprise s'il y a eu un changement dans les estimations utilisées pour déterminer la valeur recouvrable. La valeur comptable d'un actif, augmentée en raison de la reprise d'une perte de valeur, ne doit pas être supérieure à la valeur comptable qui aurait été déterminée, nette des amortissements, si aucune perte de valeur n'avait été constatée.

## ■ AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS

Les biens sont amortis sur leur durée de vie estimée, le plus généralement selon les durées ci-après.

### ***Durées d'amortissements comptables***

• Constructions	Linéaire	20 à 30 ans
• Agencements et aménagements des constructions	Linéaire	5 à 25 ans
• Installations générales	Linéaire	3 ans
• Installations, matériels et outillages d'exploitation	Linéaire	4 à 10 ans
• Matériel de bureau et informatique	Linéaire	3 à 7 ans
• Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans
• Logiciels	Linéaire	4 à 8 ans
• Immobilisations incorporelles liées au bail	Linéaire	9 ans (1)

(1) Les immobilisations incorporelles liées au bail sont amorties en mode linéaire depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2012 sur la durée du bail sous-jacent ; l'avantage relatif à la conclusion du bail est jugé consommé au terme de celui-ci. Pour les baux conclus avant le 1<sup>er</sup> janvier 2012, la durée d'amortissement a été fixée selon la durée d'utilité résiduelle.

### ***Durées d'amortissements fiscaux***

• Constructions	Linéaire	20 ans
• Agencements et aménagements des constructions	Linéaire	3 à 20 ans
• Installations générales	Linéaire	4 à 10 ans
• Installations, matériels et outillages d'exploitation	Linéaire	4 à 10 ans
• Matériel de bureau et informatique	Linéaire	3 à 4 ans
• Mobilier	Linéaire	4 à 8 ans
• Logiciels	Linéaire	4 à 8 ans (2)

(2) Un amortissement fiscal exceptionnel de 12 mois est constaté sur les logiciels acquis avant le 1<sup>er</sup> janvier 2017, dispositif auquel la Loi de Finances 2017 a mis fin.

Un amortissement dérogatoire est constaté pour la différence entre le plan d'amortissement fiscal et le plan d'amortissement social. La société a renoncé à l'option des amortissements dérogatoires sur tous les nouveaux biens à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018.

### ■ Titres de participations - Autres immobilisations financières

Les participations et les autres titres immobilisés sont évalués à leur coût d'acquisition à l'exception des biens reçus en apport le 1<sup>er</sup> janvier 2000.

Lorsque la valeur d'inventaire des participations et autres titres immobilisés est inférieure à leur valeur d'acquisition ou à leur valeur d'apport, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence. La valeur d'inventaire est déterminée par référence à la quote-part de la situation nette détenue corrigée des plus-values éventuelles, de la rentabilité, des perspectives d'avenir et de l'utilité de la participation pour l'entreprise. L'estimation de la valeur d'inventaire peut donc justifier le maintien d'une valeur nette supérieure à la quote-part de l'actif net comptable.

Cf. liste des filiales et participations en note 20.

### ■ VARIATION DES IMMOBILISATIONS BRUTES

<i>Immobilisations brutes (en K€)</i>	Valeur début	Augmentations et apports	Reclass.	Diminutions	Valeur fin d'exercice
Concessions, brevets, licences	1 168			65	1 103
Fonds commercial et droits aux bail	14 253	208		616	13 845
Avances et acomptes sur immos incorporelles	-				-
<b>Immobilisations incorporelles brutes</b>	<b>15 421</b>	<b>208</b>	-	<b>681</b>	<b>14 948</b>
Terrains	14	18			32
Constructions	58 667	2 971		2 349	59 289
Aménagements des constructions	142 320	8 656		5 586	145 390
Installations techniques, matériels et outillages	17 195	1 111		1 167	17 139
Autres immobilisations corporelles	64 565	5 638		6 864	63 339
Immobilisations corporelles en cours	568	554		568	554
Avances et acomptes	-				-
<b>Immobilisations corporelles brutes</b>	<b>283 329</b>	<b>18 948</b>	-	<b>16 534</b>	<b>285 743</b>
Titres de participation	21 868				21 868
Dépôts et cautionnements versés	13 332			89	13 243
<b>Immobilisations financières brutes</b>	<b>35 200</b>	-	-	<b>89</b>	<b>35 111</b>
<b>TOTAL Actif Brut Immobilisé</b>	<b>333 950</b>	<b>19 155</b>	-	<b>17 304</b>	<b>335 801</b>

Les immobilisations corporelles et incorporelles brutes augmentent en lien avec les évolutions de parc magasins exposées dans les faits marquants de l'exercice.

## VARIATION DES AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS SUR IMMOBILISATIONS

<i>Amortissements et provisions dépréciation des immobilisations (K€)</i>	Valeur début	Dotations	Reclassement	Sorties	Valeur fin d'exercice
<b>Amortissements des immobilisations incorporelles</b>	12 812	757		677	12 892
Constructions	33 135	3 308		1 964	34 479
Agencements et aménagements des constructions	89 798	8 358		4 600	93 556
Installations techniques, matériels et outillages	12 809	885		1 021	12 673
Autres immobilisations corporelles	44 475	5 919		6 667	43 727
<b>Amortissement des immobilisations corporelles</b>	180 217	18 470		14 252	184 435
<b>TOTAL Amortissements</b>	<b>193 029</b>	<b>19 227</b>	-	<b>14 929</b>	<b>197 327</b>
Impairment des immobilisations incorporelles	399	397		399	397
Impairment des immobilisations corporelles	4 557	3 115		4 096	3 576
Autres dépréciations des immobilisations incorporelles	6			6	-
Autres dépréciations des immobilisations corporelles	1 686	1 654		1 478	1 862
<b>TOTAL Provisions pour dépréciation</b>	<b>6 648</b>	<b>5 166</b>	-	<b>5 979</b>	<b>5 835</b>
<b>TOTAL Amortissements et prov. sur immobilisations</b>	<b>199 677</b>	<b>24 393</b>	-	<b>20 908</b>	<b>203 162</b>

4

## STOCKS

<i>(en K€)</i>	2021	2020
Stocks bruts de marchandises disponibles	71 536	83 815
Provision pour dépréciation des stocks	-5 403	-5 014
<b>TOTAL Stocks de marchandises nets</b>	<b>66 133</b>	<b>78 801</b>

Les stocks bruts sont évalués à leur coût de revient selon la méthode « FIFO » (premier entré - premier sorti). Le coût de revient intègre le prix d'achat des marchandises aux fournisseurs, les ristournes de fin d'année, ainsi que l'ensemble des coûts engagés pour amener les stocks dans l'état et à l'endroit où ils se trouvent, en particulier :

- Les droits de douanes et autres taxes non récupérables,
- Les frais de transport amont,
- Les frais de manutention et de logistique amont sur entrepôts,
- Les frais de distribution aval jusqu'à l'entrée des marchandises en stocks magasins.

Les stocks dont le coût d'entrée est supérieur à leur valeur nette de réalisation font l'objet d'une provision pour dépréciation. Les perspectives d'écoulement des articles de la saison en cours (Hiver N) sont examinées au détail, à la référence et au coloris, et au regard des conditions de marché sur le début d'exercice suivant. Une provision est alors constituée pour couvrir :

- D'une part, les marges négatives nettes en-deçà du prix de revient des stocks ;
- D'autre part, la valeur nette des stocks résiduels fin de saison, nets de DI.

Les reconduits, c'est-à-dire les basiques Kiabi issus de la saison Hiver reconduits sur la saison Été suivante, sont dépréciés en appliquant le taux de décote réellement constaté sur les reconduits des deux saisons précédentes. Le stock de la saison à venir (Été N+1) n'est, quant à lui, pas déprécié.

## CLIENTS ET AUTRES CREANCES

Les créances sont enregistrées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est constituée le cas échéant pour couvrir le risque de non-recouvrement.

En l'absence de couverture de change, les créances et dettes en devises étrangères sont converties au dernier cours de change connu à la date de clôture :

- Un écart de conversation passif est constaté sur les gains de change latents en comparaison du cours de comptabilisation ;
- Un écart de conversation actif et une provision pour perte de change sont constatés en cas de perte de change latente.

## PRODUITS ET CHARGES CONSTATES D'AVANCE

### CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

(en K€)	2021	2020
Loyers et charges locatives	8 097	6 158
Frais généraux	421	448
<b>TOTAL</b>	<b>8 518</b>	<b>6 606</b>

### PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

(en K€)	2021	2020
Participations aux travaux des bailleurs à répartir	2 290	2 168
CA Web d'avance sur marchandises à quai	358	642
<b>TOTAL</b>	<b>2 648</b>	<b>2 810</b>

## CAPITAUX PROPRES

Le capital social s'élève à 58 922 010 euros au 31 décembre 2021, divisé en 3 928 134 actions de 15 euros chacune.

Variation des capitaux propres (en €)	Capital social	Réserve légale	Réserves indisponibles	Autres réserves	Résultat de l'exercice	Report à nouveau créditeur	Capitaux propres (avant prov. réglementées)	Dividendes versés
<b>Solde initial au 31/12/2020</b>	<b>58 922 010,00 €</b>	<b>5 892 201,00 €</b>	<b>970 370,91 €</b>	<b>37 363 929,80 €</b>	<b>58 155 227,50 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>161 303 739,21 €</b>	
Affectation du résultat selon Assemblée Générale du 21/05/2021				10 134 396,38 €	-58 155 227,50 €	0,00 €	-58 155 227,50 € 10 134 396,38 €	48 020 831,12 €
Résultat de l'exercice clos					83 152 875,13 €		83 152 875,13 €	
<b>Solde final au 31/12/2021</b>	<b>58 922 010,00 €</b>	<b>5 892 201,00 €</b>	<b>970 370,91 €</b>	<b>47 498 326,18 €</b>	<b>83 152 875,13 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>196 435 783,22 €</b>	<b>48 020 831,12 €</b>

En vertu de la décision de l'Assemblée Générale du 21 mai 2021, le bénéfice net de l'exercice précédent de 58.155K€, a été réparti comme suit :

- un versement de dividendes pour 48.021K€ ;

- une affectation en autres réserves pour le solde de 10.134K€.

## 8

### PROVISIONS

Les provisions réglementées sont constituées exclusivement des amortissements dérogatoires.

D'une manière générale, tous les risques et charges survenus ou en cours, nettement précisés quant à leur objet et dont la réalisation est probable donnent lieu à la constitution d'une provision.

Variation des provisions (K€)	Valeur début d'exercice	Dotations	Reprises consommées	Reprises non consommées	Valeur fin d'exercice
Amortissements dérogatoires	28 771	1 113	6 392	-	23 492
<b>Provisions réglementées</b>	<b>28 771</b>	<b>1 113</b>	<b>6 392</b>	<b>-</b>	<b>23 492</b>
Provisions pour risques	4 486	981	1 537	1 188	2 742
Provisions pour pertes de change	-	-	-	-	-
Provisions pour impôts	1 046	61	-	-	1 107
Provisions pour charges	9 041	9 554	9 041	-	9 554
<b>Provisions pour risques &amp; charges</b>	<b>14 573</b>	<b>10 596</b>	<b>10 578</b>	<b>1 188</b>	<b>13 403</b>
Prov. pour dépréciation :					
sur immobilisations incorporelles	405	399	406	-	398
Prov. titres de participation	-	-	-	-	-
Prov. pour dépréciation :					
sur immobilisations corporelles	6 245	4 769	5 574	-	5 440
sur immobilisations financières	-	1 220	-	-	1 220
sur stocks	5 014	5 403	5 014	-	5 403
sur comptes clients	105	17	45	-	77
sur comptes fournisseurs	-	-	-	-	-
Autres provisions pour dépréciation	-	-	-	-	-
<b>Provisions pour dépréciation</b>	<b>11 769</b>	<b>11 808</b>	<b>11 039</b>	<b>-</b>	<b>12 538</b>
<b>TOTAL Provisions</b>	<b>55 113</b>	<b>23 517</b>	<b>28 009</b>	<b>1 188</b>	<b>49 433</b>

Les dotations et reprises de provisions sur l'exercice impactent favorablement le résultat avant impôts de l'exercice pour +5 680 K€.

#### ■ PROVISIONS POUR RISQUES

Variation des provisions pour risques (K€)	Valeur début d'exercice	Dotations	Reprises consommées	Reprises non consommées	Valeur fin d'exercice
Litiges sociaux/prud'homaux	1 553	237	425	468	897
Litiges commerciaux non marchands	208	-	8	200	-
Litiges commerciaux marchands	35	-	-	-	35
Risques immobiliers	1 001	336	39	520	778
Retours clients	208	108	208	-	108
Risques contrats déficitaires	1 481	300	857	-	924
Risques organismes sociaux	-	-	-	-	-
Risques fiscaux	1 046	61	-	-	1 107
Risques de change	-	-	-	-	-
Fermetures magasins	-	-	-	-	-
<b>Provisions pour risques</b>	<b>5 532</b>	<b>1 042</b>	<b>1 537</b>	<b>1 188</b>	<b>3 849</b>

## Provisions pour contrats déficitaires

Le cas échéant, une provision pour contrats déficitaires est constatée sur les sites présentant des cash-flows futurs négatifs, pour la valeur la plus faible entre l'engagement de loyer (c'est-à-dire les décaissements de loyers inévitables en vertu du contrat de bail en cours) et la somme des cash-flows sur la durée de l'engagement.

La provision pour contrats déficitaires s'élève à 924K€ au 31 décembre 2021 avec une reprise consommée de 857K€ et une nouvelle dotation de 300K€ sur des points de vente dont les perspectives se sont dégradées.

### ■ PROVISION POUR IMPOTS

Dans le cadre du contrôle fiscal portant sur les exercices 2016 et 2017, la société KIABI EUROPE a reçu en décembre 2019 une proposition de rectification portant sur l'exercice 2016, notamment le rejet de la déductibilité de la provision pour dépréciation du stock résiduel constatée dans les comptes 2016. La société a décidé de revoir la méthode de dépréciation des stocks résiduels pour l'exercice 2019 et a constitué au 31 décembre 2019 une provision pour risque à hauteur de 1046K€, tenant compte de ce changement de méthode sur 2017 et 2018 et des redressements notifiés et acceptés sur 2016. Cette provision est conservée au 31 décembre 2021 suite à l'absence d'évolution.

Par ailleurs, la société KIABI EUROPE s'est vue également notifier en décembre 2019 une proposition d'ajustement du montant de la commission versée par KIABI EUROPE à la société KISS sur les exercices 2014 et 2015 d'une part, et sur les exercices 2016 et 2017 d'autre part, dans le cadre de 2 procédures distinctes. La position retenue par l'administration au titre de ce redressement est contestée dans son intégralité par la société KIABI EUROPE. A ce stade des procédures engagées, il n'a pas été possible pour l'arrêté des comptes au 31 décembre 2019, d'estimer avec une fiabilité suffisante le montant des impositions qui pourraient effectivement être mise en recouvrement à l'issue de la procédure précontentieuse. Le chef de redressement porte en effet sur les prix de transfert et non sur une question de droit et résulte d'une appréciation divergente et d'un important désaccord entre la société KIABI EUROPE et l'administration fiscale quant à la méthodologie de détermination des prix de pleine concurrence appliquée à la transaction entre KIABI EUROPE et KISS. Dans ce cadre, la société a décidé de ne rien provisionner sur ces notifications au titre de l'exercice 2019.

Par ailleurs, un contrôle fiscal est en cours pour les exercices 2018 à 2020.

### ■ PROVISIONS POUR CHARGES

Variation des provisions pour charges (K€)	Valeur début d'exercice	Dotations	Reprises	Valeur fin d'exercice
Programmes fidélité	8 489	8 940	8 489	8 940
Médailles du travail	417	402	417	402
Autres provisions pour charges	134	212	135	211
<b>Provisions pour charges</b>	<b>9 040</b>	<b>9 554</b>	<b>9 041</b>	<b>9 553</b>

#### Provisions fidélité

Des provisions pour charges ont été constituées afin de couvrir les engagements de la société vis-à-vis de ses clients au titre de son programme de fidélité, à savoir :

- Les cartes fidélité dont les points cumulables ouvrent droit à des remises sur achats ultérieurs,
- Les livrets Bébé dont les cagnottages ouvrent droit à des bons d'achats dématérialisés.

Ces provisions sont évaluées avec précision par catégorie de cartes fidélité selon la fréquence d'achats et en s'appuyant sur des perspectives d'utilisation des points et cagnottes déterminées à partir d'analyses rétrospectives. Les points cumulés et cagnottes détenues à la date de clôture sont valorisés au coût de revient pour la société des bons et remises probables.

La provision sur les points fidélité et les cagnottes livrets bébé s'établit à 8.940K€ au 31 décembre 2021 contre 8 489 K€ au 31 décembre 2020.

### Provisions médailles du travail

Une provision Médailles du travail est constituée afin de couvrir l'engagement de la société vis-à-vis des salariés bénéficiaires d'une médaille du travail sous la forme d'une prime additionnelle.

9

## ECHEANCIER DES CREANCES ET DETTES

### ■ ECHEANCIER DES CREANCES

Tous les comptes clients et les autres créances, ainsi que les charges constatées d'avance sont constitués de créances à moins d'un an.

### ■ ECHEANCIER DES DETTES

<i>Dettes par échéance (K€)</i>	Solde	à moins d'1 an	1 à 5 ans	à plus de 5 ans
Dettes bancaires	635			635
Autres dettes financières	224	224		
Dettes fournisseurs	45 926	45 926		
Dettes fiscales et sociales	64 302	64 302		
Dettes sur immobilisations	1 192	1 192		
Autres dettes	2 792	2 792		
<b>TOTAL Dettes</b>	<b>115 071</b>	<b>114 436</b>	<b>0</b>	<b>635</b>

10

## DETAIL DES PRODUITS A RECEVOIR

<i>(en K€)</i>	2021	2020
Chèques cadeaux décembre à financer	433	2 132
Produits intragroupe à recevoir	1 587	0
Produits d'assurances à recevoir	476	719
Produits de cession d'actifs à recevoir	209	2 479
Produits Forco à recevoir	0	0
Autres produits à recevoir / Avoirs à établir clients	14	14
<b>TOTAL Produits à recevoir</b>	<b>2 719</b>	<b>11 989</b>

## DETAIL DES CHARGES A PAYER

<i>(en K€)</i>	2021	2020
Factures à recevoir - Loyers et charges	3 577	2 151
Factures à recevoir - Frais généraux	9 400	11 385
Factures à recevoir - Marchandises	0	0
Factures à recevoir - Immobilisations	0	0
Charges à payer - Dettes au Personnel	27 882	27 610
Charges à payer - Dettes aux organismes sociaux	5 008	3 721
Charges à payer - Dettes fiscales	9 734	5 249
Charges à payer - Divers	352	0
<b>TOTAL Charges à payer</b>	<b>55 953</b>	<b>50 116</b>

## DETAIL DES TRANSFERTS DE CHARGES

<i>(en K€)</i>	2021	2020
Charges d'exploitation : différences de change et indemnités prévoyance	3 954	9 397
Charges financières : différences de change		0
Charges exceptionnelles : indemnités d'assurances sinistres à recevoir	-234	1 263
<b>TOTAL Transferts de charges</b>	<b>3 720</b>	<b>10 660</b>

## REPARTITION DU CHIFFRE D'AFFAIRES

<i>Répartition du chiffre d'affaires (K€)</i>	2021			2020		
	FRANCE	EXPORT	TOTAL	FRANCE	EXPORT	TOTAL
Ventes de marchandises	1 106 336	3 164	1 109 500	956 506	4 628	961 134
Prestations de services	9237	395	9 632	7 025	300	7 325
<b>TOTAL Chiffre d'affaires</b>	<b>1 115 573</b>	<b>3 559</b>	<b>1 119 132</b>	<b>963 531</b>	<b>4 928</b>	<b>968 459</b>

<i>Impact sur le résultat de l'exercice (K€)</i>	<b>Impact sur le résultat de l'exercice</b>	<b>Effet fiscal (taux IS à 28,38%)</b>
Résultat net comptable	83 153	
Dotations de l'exercice aux provisions réglementées	1 113	-1 498
Reprises de l'exercice aux provisions réglementées	6 392	
<b>Résultat hors évaluations fiscales dérogatoires</b>	<b>77 874</b>	<b>-1 498</b>

<i>Impact sur les capitaux propres (K€)</i>	<b>Impact sur les capitaux propres</b>	<b>Effet fiscal (taux IS à 28,38%)</b>
Capitaux propres	219 929	
Provisions réglementées	23 493	6 667
<b>Capitaux propres hors évaluations fiscales dérogatoires</b>	<b>196 436</b>	<b>6 667</b>

Les provisions réglementées sont constituées exclusivement des amortissements dérogatoires.

<i>Situation fiscale différée (K€)</i>	<b>Base</b>	<b>Taux d'IS</b>	<b>Incidence fiscale</b>
<b>Charges à payer non déductibles</b>	<b>13 808</b>	<b>28,38%</b>	<b>3 919</b>
Participation aux bénéfices	9 401	(taux normatif 2021)	2 668
TASCOM	2 685		762
C3S	1 722		489
<b>Provisions non déduites</b>	<b>8 524</b>	<b>25,83%</b>	<b>2 202</b>
Impairment	3 973	(taux normatif LT)	1 026
Contrats déficitaires	924		239
QP dépréciation stocks résiduels	1 780		460
QP Contrôle fiscal	1 107		286
Réductions loyers	740		191
Doubles loyers	0		0
<b>Autres réintégrations fiscales temporaires</b>	<b>9 565</b>	<b>25,83%</b>	<b>2 471</b>
Amortissements droits au bail	6 917	(taux normatif LT)	1 787
Participations bailleurs aux travaux	2 648		684
<b>Cumul d'imposition différée au 31/12/2021</b>	<b>31 897</b>		<b>8 591</b>

Par ailleurs, la société KIABI EUROPE n'a pas de déficits fiscaux reportables.

## VENTILATION DE L'IMPOT

La charge nette d'impôt sur les sociétés se répartit comme suit sur la base des différences fiscales réelles ventilées entre résultat courant, résultat exceptionnel et participation aux bénéfices :

(En K€)	Résultat avant impôt	Résultat imposable ventilé	Impôt sur les sociétés	Crédit d'impôt	Restitution IS et divers	Charge nette IS	Résultat après impôt
Résultat Courant	113 185	92 509	-26 500	2 251	0	-24 249	88 936
Résultat Exceptionnel	2 672	3 001	-860	192		-668	2 004
Participation	-9 401	-5 627	1 612			1 612	-7 789
<b>TOTAL</b>	<b>106 456</b>	<b>89 883</b>	<b>-25 748</b>	<b>2 443</b>	<b>0</b>	<b>-23 305</b>	<b>83 151</b>

## RESULTAT FINANCIER

Le résultat financier s'établit à +24.380K€ en 2021 et se décompose comme suit :

(En K€)	2021		2020	
	CHARGES	PRODUITS	CHARGES	PRODUITS
Provisions pour pertes de change	-	-	-	-
Provisions pour dépréciation de titres	1 220	-	-	-
Revenus sur titres de participation	-	26 104	-	19 800
Intérêts sur C/C de trésorerie	492	1	486	3
Autres ch. et pdts financiers	-	-	30	1
Différences de change	13	-	13	-
<b>TOTAL</b>	<b>1 725</b>	<b>26 105</b>	<b>529</b>	<b>19 804</b>
<b>Résultat financier</b>		<b>24 380</b>		<b>19 275</b>

Les revenus sur titres de participation correspondent aux dividendes perçus de la société AFFIKI pour 3.900K€ en 2021 contre 17.000K€ en 2020 et SOVALEUR pour 22.204K€ en 2021 contre 2.800K€ en 2020.

## RESULTAT EXCEPTIONNEL

Le résultat exceptionnel 2021 s'établit à +2.676K€ et se décompose comme suit :

(En K€)	2021		2020	
	CHARGES	PRODUITS	CHARGES	PRODUITS
Sorties et cessions d'actifs incorporels (dont DAB)	5	0	149	0
Sorties et cessions d'actifs corporels	1 715	0	2 905	6
Variation des amortissements dérogatoires	1 113	6 392	2 121	7 926
Provisions pour impôts, taxes et cotisations sociales	0	0	0	0
Rappels d'impôts, cotisations et droits de douanes	0	0	92	0
Pénalités et amendes	262			
Provisions pour risques et charges sur fermetures/transferts	61	0	0	998
Provisions dépréciation actifs incorporels sur fermetures/transferts	0	6	29	148
Provisions dépréciation actifs corporels sur fermetures/transferts	1 654	1 478	605	2 078
Dommages aux biens et indemnités d'assurances	0	-234	5	1 263
QP de participations bailleurs aux travaux	0	314	0	316
Indemnités de transfert bailleurs	0	0	0	0
Dons	320	0	354	0
Autres charges et produits exceptionnels	173	23	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>5 303</b>	<b>7 979</b>	<b>6 260</b>	<b>12 735</b>
<b>Résultat exceptionnel</b>		<b>2 676</b>		<b>6 475</b>

## ENGAGEMENTS HORS BILAN

### ■ ENGAGEMENTS FINANCIERS

#### **Covenants bancaires**

Néant

#### **Cautions données**

Nature de l'engagement	Bénéficiaires	Montant (€)
Cautions	BAILLEUR	1 860 772 €
Cautions	AUTRE	110 000 €
<b>TOTAL</b>		<b>1 970 772 €</b>

## Engagements sociaux

- Indemnités de fin de carrière

Les indemnités de fin de carrière dues par la société en application de la convention collective des maisons à succursales de vente au détail de l'habillement font l'objet d'une gestion externalisée. Le contrat couvre l'ensemble des personnels des sociétés Kiabi Europe, Kiabi Logistique, Bunsha, et Etixia.

Les engagements des sociétés ont été évalués selon la méthode des unités de crédits projetées.

Les principales hypothèses actuarielles utilisées pour l'estimation des obligations de KIABI EUROPE sont les suivantes :

- Convention collective : Maisons à Succursales de Vente au Détail d'Habillement
- Age de départ à la retraite : 63 ans pour les cadres et 62 ans pour les non cadres
- Taux de charges sociales : Cadres 47,36% / Agents de Maîtrise 34,23% / Employés 27,67%
- Taux d'actualisation : 1,057%
- Taux de turn-over : de 0,4% à 25,2% en fonction de la tranche d'âge et de l'affectation magasins ou services centraux
- Taux de progression de salaires : de 2,41% à 5,45% selon le statut

L'évolution de la valeur actuelle des actifs et de l'obligation au titre des régimes à prestations définies a été la suivante :

(en K€)	Kiabi Europe
<b>Valeur actualisée du passif au 31/12/2020</b>	<b>18 598</b>
Coût financier	211
Coût des services rendus	1 328
Cotisations versées	0
Ecarts actuariels	-1 781
<b>Valeur actualisée du passif au 31/12/2021</b>	<b>18 356</b>
<b>Juste valeur des actifs au 31/12/2020</b>	<b>12 020</b>
Rendement attendu	132
Cotisations	
Ecarts actuariels sur actifs	388
<b>Juste valeur des actifs au 31/12/2021</b>	<b>12 540</b>

20

## FILIALES ET PARTICIPATIONS

Raison sociale	Forme juridique	SIRET	Siège social	Capital	Nb. Titres	Détention	Nb. Titres détenus	Valeur brute des titres	Valeur nette des titres
KIABI LOGISTIQUE	SAS	347 727 950 00011	100 rue du Calvaire 59510 Hem	3 684 000 €	245 600	99,9988%	245 597	3 685 424 €	3 685 424 €
SOVALEUR	SAS	387 960 529 00015	100 rue du Calvaire 59510 Hem	782 010 €	52 134	100,00%	52 134	12 505 817 €	11 285 817 €
AFFIKI	SAS	482 904 422 00011	100 rue du Calvaire 59510 Hem	31 430 €	3 143	100,00%	3 143	5 676 605 €	5 676 605 €
<b>TOTAL</b>							<b>300 874</b>	<b>21 867 846 €</b>	<b>20 647 846 €</b>

Société	Résultat net 2021 (en K€)	Capitaux propres au 31/12/2021 (en K€)	CA net HT 2021 (En K€)	Prêts et avances consentis	Dividendes versés en 2021 (en K€)
KIABI LOGISTIQUE	-569	14 587	193 992		
SOVALEUR	2 053	11 284	0	0	22 204
AFFIKI	9 738	42 769	193 326		3 900

21

## EFFECTIFS

L'effectif moyen de la société se décompose comme suit :

<i>Effectif CDI &amp; CDD hors apprentis au 31/12</i>	2021
Agents de maîtrise	598
Cadres	516
Employés	3 484
<b>TOTAL</b>	<b>4 598</b>

22

## REMUNERATION DES DIRIGEANTS

La rémunération des dirigeants n'est pas indiquée car cela reviendrait à divulguer leur rémunération individuelle.